

**Allocution du Premier ministre de la
République de Maurice,
Sir Anerood Jugnauth
Au XVIe Sommet de la Francophonie
Antananarivo – 27 Novembre 2016**

Excellence le Président de la République de
Madagascar,

Excellences, les Chefs d'État et de
gouvernement,

Les chefs de délégation,

Madame la Secrétaire générale de la
Francophonie,

Mesdames et messieurs,

Je voudrai commencer mon discours par remercier Monsieur le Président de la République de Madagascar pour l'accueil qui nous a été réservé. Je voudrais aussi féliciter son Excellence pour les efforts consentis et le travail accompli pour que l'organisation de ce Sommet puisse faire la fierté de notre région.

Je suis très heureux de me retrouver au sein de la grande famille francophone pour ce XVIème Sommet de la Francophonie afin de réitérer ensemble notre attachement aux valeurs d'humanisme, de démocratie et d'égalité, consolider nos liens de coopération

et de solidarité, et réaffirmer notre unité par-delà notre diversité.

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire Générale,

La République de Maurice se réjouit de l'adoption des Résolutions et Déclaration de ce Sommet.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Depuis le dernier Sommet tenu à Dakar en 2014, la communauté francophone a été interpellée par beaucoup d'événements. Je ne peux que féliciter notre organisation, en particulier notre Secrétaire Générale pour la

célérité et l'efficacité avec laquelle nous avons pu réagir aux principaux événements et développements qui nous concernaient le plus.

Je soulignerai en particulier l'intervention de l'Organisation Internationale de la Francophonie face aux secousses menaçant la démocratie à la suite de processus électoraux plus près de nous, en Afrique.

Je mentionnerais aussi la mobilisation francophone suite aux catastrophes naturelles en Haïti, sans oublier les initiatives pour faire face à la menace terroriste, ce terrible défi à la civilisation humaine.

Nous avons pu également continuer l'approfondissement de la solidarité francophone dans le cadre de grandes conférences internationales, déterminantes pour le développement et le maintien d'un équilibre sain de l'environnement, par exemple les 'COPs' (Conférences des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques) qui, par ailleurs, se sont succédées dans deux villes francophones – Paris et Marrakech.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En tant que Petit Etat Insulaire en Développement, la République de Maurice se sent plus particulièrement interpellée par la

nécessité d'établir un équilibre dans l'utilisation - je choisis délibérément de ne pas dire « exploitation » - des océans qui sont essentielles à la fois au développement des peuples des états insulaires et côtiers et également à la durabilité de l'écosystème global.

A ce titre, je voudrais remercier tous les pays membres de notre organisation pour avoir bien voulu se pencher sur la résolution sur l'économie bleue.

Cette résolution s'inscrit dans la logique de l'action de la francophonie en faveur du développement durable.

Nous pensons qu'une réflexion sur la question de l'économie océanique, suivie d'une programmation d'activités visant à préparer nos pays pour y participer, peut contribuer à l'émergence d'un savoir-faire francophone.

En effet, l'économie océanique requiert un entrepreneuriat nouveau et des formations adaptées. Les institutions des pays francophones ne doivent pas se laisser devancer.

La portée internationale du développement de l'économie océanique est évidente. Il ne saurait avoir lieu que si les océans connaissent la sécurité et pour cela il faut mettre fin à la

piraterie, la pêche illégale, le pillage industriel des eaux et la pollution marine.

Tout cela passe par le respect du droit international, plus précisément lorsqu'il s'agit du droit de la mer, du respect des engagements dans le cadre des négociations internationales, surtout sur le changement climatique et la résolution pacifique des différends sur les mers et les fonds marins.

Le développement de l'économie océanique requiert aussi le respect de la souveraineté des Etats sur leurs territoires et les ressources océaniques concernées.

Dans ce contexte, Excellences, Mesdames et Messieurs, je voudrai partager avec vous la vive condamnation du gouvernement et du peuple mauricien concernant la reconduction de l'accord entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique relatif à l'archipel des Chagos et de la récente action unilatérale du Royaume-Uni visant à continuer à priver les Mauriciens d'origine chagossienne de leur droit de retour à l'archipel des Chagos.

Ces actes constituent une violation flagrante de la souveraineté de la République de Maurice sur l'archipel des Chagos.

Je voudrais remercier tous les pays membres de la francophonie qui condamnent

l'amputation illégale de l'archipel des Chagos du territoire de la République de Maurice à la veille de son indépendance et qui soutiennent l'achèvement de son processus de décolonisation, ce qui permettrait à la République de Maurice d'exercer sa souveraineté sur l'archipel des Chagos.

Nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, plus particulièrement pour l'adoption d'une résolution aux Nations Unies demandant un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur la question.

Avec cet appel de solidarité venant du peuple mauricien, je vous remercie, Excellences, Mesdames et Messieurs pour votre aimable attention.